

Boucle Autoconsommation Collective
ZA LA RONCE

Focus site AXA

Votre chargée d'affaires :

Laura DI PATRIZIO - 06 43 26 16 37
laura.dipatrizio@terre-solaire.com

04 / 05 / 2026

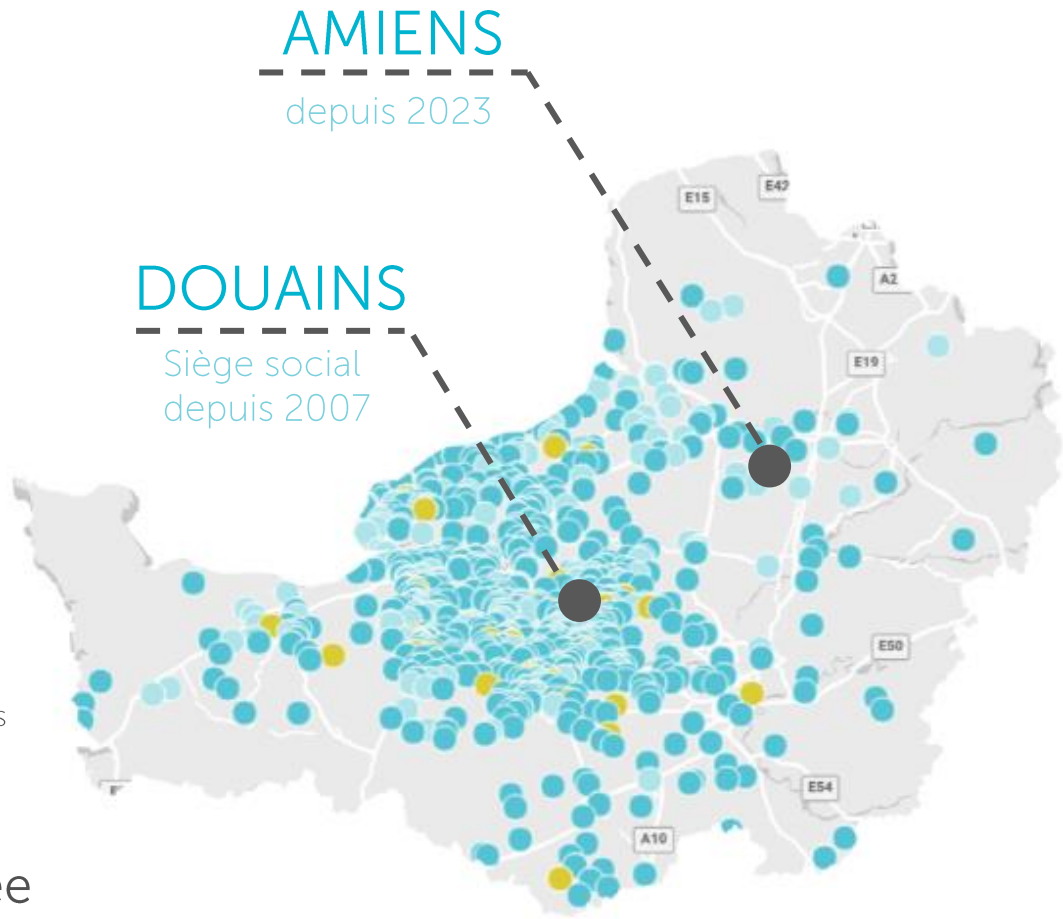
Terre Solaire
Pole Energie LHOTELLIER

+18 années d'expériences
débutées en Normandie en 2007

+ 70 experts du solaire

+1100 projets conçus et installés
soit plus de 200 000 panneaux solaires installés dans 38 départements

+ 80 MWc de puissance installée



TERRESOLAIRE Lhotellier

Autoconsommation collective
Principes

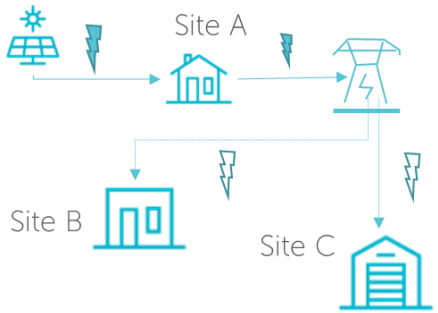
Autoconsommation collective

Possible de réaliser une autoconsommation individuelle puis une opération collective avec le surplus existant

Producteur(s) et consommateur(s) peuvent être des entités différentes, dans un rayon de 2km entre les participants de l'opération (Dérogation possible jusqu'à 20 km en fonction de la zone), regroupés dans une entité unique (PMO). Production maximum de 3MWc dans une opération

Echange virtuel de kWh entre le producteur et le consommateur avec des électrons qui sont injectés sur le réseau public. Cet échange est accompagné (ou non si même entité mais site différente) d'un contrat de vente. Les participants sont tous raccordés à un unique gestionnaire de réseau

Les kWh vendus aux producteurs sont soumis à l'acheminement (TURPE) car ils transitent par le réseau public : cout du TURPE à considérer dans la facture élec.



Coûts de l'électricité =

Consommation
Part variable en €/kWh

- Quantités consommées (kWh, mécanisme de capacité...)
- Part variable du TURPE
- Accise sur l'électricité (ex-CSPE/TICFE/TCFE)
- TVA à 20%

+

Abonnement
Part fixe en €/an

- Part fixe du TURPE (gestion, puissance...)
- CTA (indexée sur la part fixe du TURPE)
- Frais de commercialisation du fournisseur
- TVA à 5,5%

Economie ACC ouverte

Economie ACC patrimoniale

Economie autoconsommation individuelle

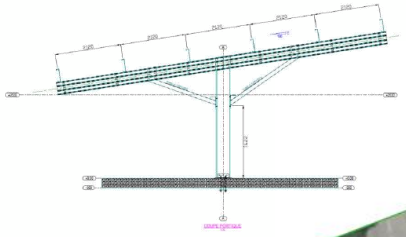
Pourquoi
L'autoconsommation collective

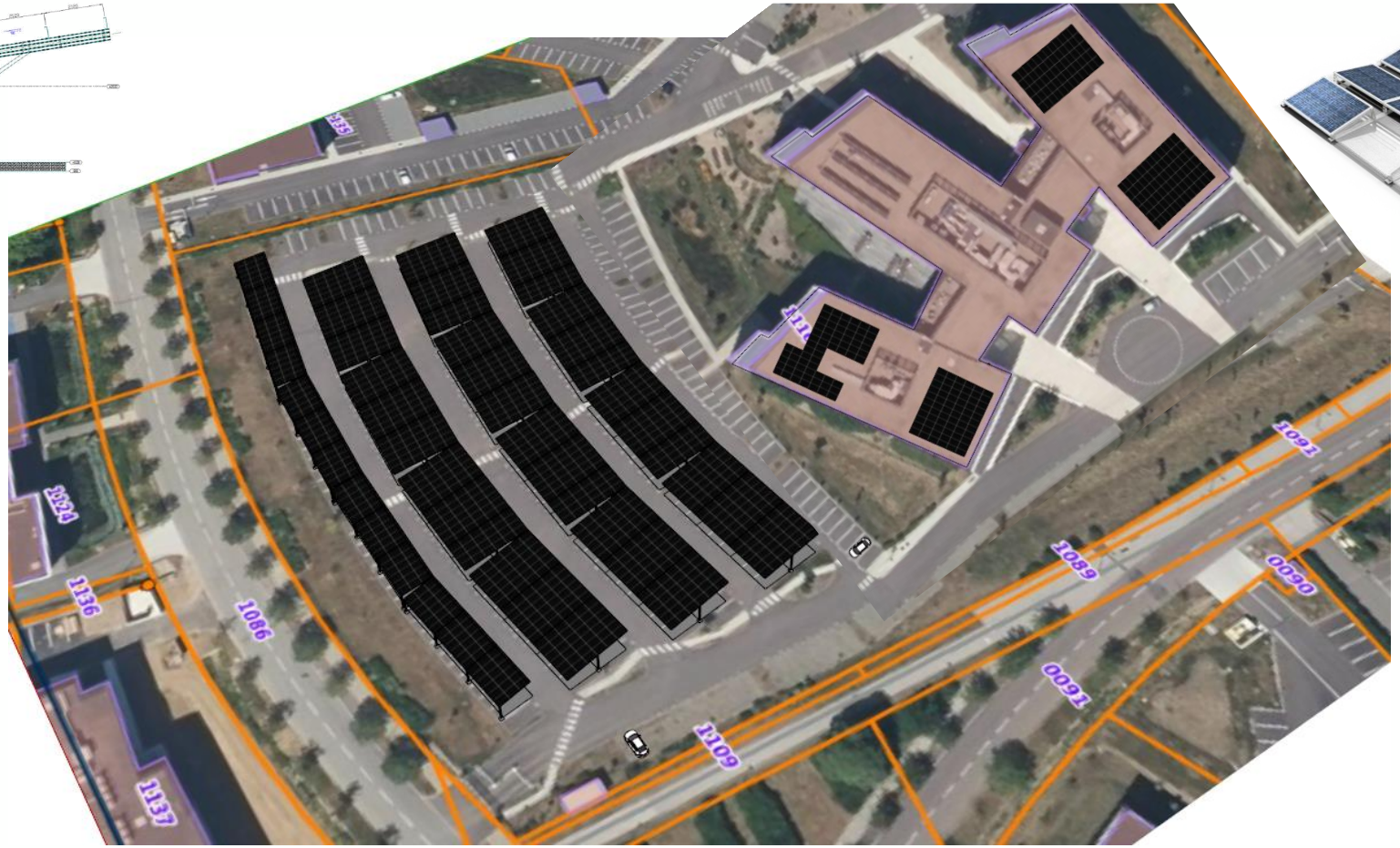
1 **Participation à la transition énergétique** -> contribution à l'installation de production d'énergie renouvelable à proximité en tant que consommateur.

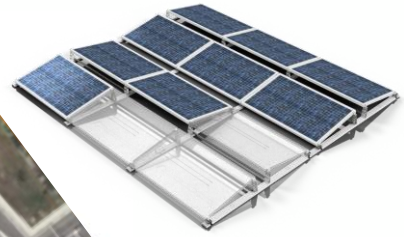
2 **Economie circulaire ->** promotion des énergies renouvelables, favorisation de leur acceptabilité et intégration territoriale accrue.

3 **Intérêts économiques pour le consommateur et le producteur ->** réduction du coût de l'électron, réduction de la dépendance aux fluctuations des marchés

Production photovoltaique
Cas de AXA







Autoconsommation individuelle et collective

Autoconsommation individuelle

Puissance de production	923,5 kWc
Production annuelle	875 000 kWh / an



36%
de taux d'autoconsommation sur le site AXA

Autoconsommation collective

Surplus réseau	650 000 kWh / an
Valorisation via ACC*	10-18 c€/kWh**

Exemple : 1 consommateur sur la zone de la Ronce
→ consomme 300 000 kWh / an
→ coût moyen de son énergie 11,5 c€/kWh en 2025

TERRESOLAIRE

*Autoconsommation collective ** fourchette indicative

Zone d’activités La Ronce
Prochaines étapes

- Fiches contact et définition de vos besoins
- Etude du profil de consommation (mandat ENEDIS)
- Identifications des sites de production avec étude technique et financière dédiée sur chaque site
- Création d’un collectif





OPÉRATEUR
GLOBAL EN
CONSTRUCTION

www.lhotellier.fr

ZI rue du Manoir CS 80078 – 76340 BLANGY-SUR-BRESLE | Tél. 02 35 17 60 00 |
lhotellier@lhotellier.fr